



Communiqué de presse

Paris, le 19 juin 2018

ENGIE S.A. – Plan mondial d'actionnariat salarié « Link 2018 »

ENGIE S.A. augmente le plafond d'une sous-enveloppe de l'offre d'actionnariat salarié « Link 2018 » (l'« Offre ») annoncée le 15 février 2018.]

Le Conseil d'administration d'ENGIE a, lors de sa séance du 19 juin 2018 et après avis du Comité des nominations, des rémunérations et de la gouvernance, décidé, au regard des réservations des bénéficiaires de l'Offre effectuées du 30 avril au 22 mai 2018, de modifier le plafond de la sous-enveloppe communes aux formules Link + 2018 et Link Multiple pour le porter de 300 millions d'euros à 320 millions d'euros ; étant précisé que les autres modalités de plafonnement et de réduction en cas de sursouscription décidées par le Conseil d'administration de la Société le 13 décembre 2017 restent inchangées.

Ainsi, conformément aux décisions du Conseil d'administration de la Société en date des 13 décembre 2017 et 19 juin 2018, le nombre maximum des Actions proposées dans le cadre de l'Offre est fixé à 35 millions d'Actions (l'« **Enveloppe Globale** »), soit 1,43% du capital social au jour de la décision du Conseil d'administration. Cette Enveloppe Globale comprend deux sous-enveloppes : (i) une sous-enveloppe commune aux formules Link + et Link Multiple et limitée à 320 millions d'euros et, à l'intérieur de celle-ci, (ii) une sous-enveloppe propre à la formule Link + limitée à 135 millions d'euros. Il sera tenu compte également d'un plafond additionnel et spécifique de 0,5% du capital social en vertu de la 15^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte de la Société du 12 mai 2017 pour permettre l'attribution de SAR dans les pays où le FCPE ne sera pas proposé.

Le paragraphe qui précède se substitue dans sa lecture et son application au 1^{er} paragraphe du titre III intitulé « Nombre d'actions pouvant être offertes et origine des actions » figurant dans le communiqué du 15 février 2018 relatif à l'Offre.

Les autres modalités et conditions de l'Offre figurant dans le communiqué du 15 février 2018 restent inchangées.

Le présent communiqué est établi en application de la Directive Prospectus 2003/71/CE transposée en droit interne des Etats Membre de l'Union Européenne et s'agissant du droit français, des articles 212-4 5° et 212-5 6° du Règlement général de l'AMF, 19 de l'Instruction AMF du 21 octobre 2016 tel que modifié le 15 janvier 2018 (DOC-2016-04) et 3.1 du Guide relatif aux fonds d'épargne salariale de l'AMF (DOC-2012-10) tel que modifié le 14 mars 2016.



A propos d'ENGIE

Nous sommes un groupe mondial de l'énergie et des services, qui repose sur trois métiers clés : la production d'électricité bas carbone, notamment à partir de gaz naturel et d'énergies renouvelables, les infrastructures énergétiques et les solutions clients. Portés par notre ambition de contribuer à un progrès harmonieux, nous relevons les grands défis mondiaux comme la lutte contre le réchauffement climatique, l'accès à l'énergie pour tous, ou la mobilité, et proposons à nos clients particuliers, entreprises et collectivités des solutions de production d'énergie et des services qui réconcilient intérêts individuels et enjeux collectifs.

Sobres en carbone, nos offres intégrées, performantes et durables s'appuient sur les technologies digitales. Au-delà de l'énergie, elles facilitent le développement de nouveaux usages et favorisent de nouveaux modes de vie et de travail.

Notre ambition est chaque jour portée par chacun de nos 150 000 salariés dans 70 pays. Avec nos clients et nos partenaires, ils constituent une communauté d'*imaginative builders* qui imaginent et construisent aujourd'hui des solutions d'avenir.

Chiffre d'affaires 2017 : 65 milliards d'euros. Coté à Paris et Bruxelles (ENGI), le Groupe est représenté dans les principaux indices financiers (CAC 40, BEL 20, Euro STOXX 50, STOXX Europe 600, MSCI Europe, Euronext 100, FTSE Eurotop 100, Euro STOXX Utilities, STOXX Europe 600 Utilities) et extra-financiers (DJSI World, DJSI Europe et Euronext Vigeo Eiris - World 120, Eurozone 120, Europe 120, France 20, CAC 40 Governance).

Pour en savoir plus : www.engie.com

Contact presse :

Tél. France : +33 (0)1 44 22 24 35

Courrier électronique : engiepress@engie.com

Contact relations investisseurs :

Tél. : +33 (0)1 44 22 66 29

Courrier électronique : ir@engie.com

